



SYNTHÈSE DU COMPTE RENDU DU DÉBAT PUBLIC

SUR LE PROJET DE PARCS COMMERCIAUX D'ÉOLIENNES FLOTTANTES EN MÉDITERRANÉE

12 JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



Débat
EOS
Eoliennes
flottantes

Quelles énergies en Méditerranée?



Un débat public indispensable

La Méditerranée doit-elle accueillir des grands parcs éoliens flottants au large des côtes françaises? La question est simple, mais les réponses auront des conséquences importantes.

Si le projet se faisait, quels seraient ses impacts positifs ou négatifs sur la biodiversité, les paysages, les usagers et professionnels de la mer, l'économie locale? Quelle serait sa localisation? Si le projet ne se faisait pas, quelles seraient les conséquences?

Un débat public sur ce projet s'imposait. Sous l'égide de la CNDP, il a été mené du 12 juillet au 31 octobre 2021 par une commission neutre et indépendante, afin de mettre le projet et ses incidences en discussion avant qu'une décision ne soit prise.

Conformément à la Constitution (art. 7 de la Charte de l'environnement), il a permis à toute personne de s'informer et de participer à l'élaboration de cette décision, en questionnant l'opportunité même du projet.

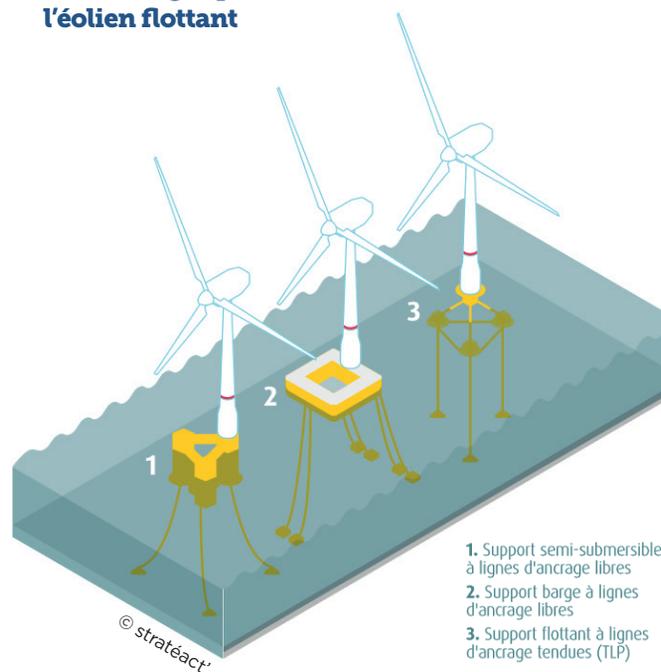
Le compte rendu du débat a été publié le 31 décembre 2021. Il donne à voir la profondeur et la diversité des visions concernant la politique énergétique et l'avenir de la Méditerranée. Loin de se réduire à un sondage pour ou contre les éoliennes en mer, le débat a suscité des expressions nuancées et des questionnements qui ont interrogé la complexité du sujet et la portée des décisions à venir. Les contributions du public ont ainsi orienté ce débat sur un projet vers un débat de société.

Le projet

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit qu'en 2030, 40% de l'électricité provienne de sources renouvelables. Pour parvenir à cet objectif, l'État envisage de construire en Méditerranée deux parcs éoliens d'une puissance de 750 MW chacun, et de les raccorder au réseau électrique.

La profondeur de la mer dans cette zone étant supérieure à 50 mètres, c'est la technologie flottante qui serait utilisée, la plateforme sur laquelle repose l'éolienne étant ancrée aux fonds marins. Dans leur première phase, les parcs comporteraient chacun une vingtaine d'éoliennes, leurs systèmes d'ancrage, un poste électrique en mer et le raccordement au réseau. Leur extension représenterait une trentaine d'éoliennes supplémentaires, soit une cinquantaine au total par parc. La hauteur totale des éoliennes serait de 250 à 270 mètres en bout de pale. Quatre zones d'étude ont été identifiées par l'État comme étant potentiellement propices au développement de l'éolien (cf. carte p.6). La surface des deux parcs prévus avec leurs extensions représenterait au total 300 km², soit environ 10 % de la surface de ces zones.

Exemples de flotteurs et d'ancrages pour l'éolien flottant



1. Support semi-submersible à lignes d'ancrage libres
2. Support barge à lignes d'ancrage libres
3. Support flottant à lignes d'ancrage tendues (TLP)

Le fil du débat

Pour informer le public sur ce projet de parcs éoliens et en débattre, les modalités mises en place par la commission visaient une participation la plus large possible, au-delà des publics avertis. Au bout du compte, le débat public EOS a été conçu pour être itinérant, ancré dans les territoires et au plus près des lieux de vie des publics.

Cent-trente-et-un événements ont été organisés, dans les cinq départements du littoral du golfe du Lion ou en ligne : débats mobiles sur les marchés, les places et les plages, ateliers thématiques ou cartographiques, réunions de proximité, interven-

tions dans les écoles et les lycées, balades-débats, émissions radio, etc. Certains événements ont été organisés avec l'appui d'associations ou de médias locaux. Trente-quatre communes de ces territoires ont accueilli chacune un ou plusieurs événements du débat. Trente-cinq cahiers d'acteurs ont été reçus par la commission. En ligne, l'outil « J'entre dans le débat », qui permettait de réagir à une série de verbatims issus du débat, a fait remonter plus de 900 avis. L'effort mis sur les réseaux sociaux a suscité par ailleurs plus de 4 000 commentaires. Près de 100 heures de vidéos des débats sont disponibles en *replay*.

Rencontrer et échanger


3 819
personnes
rencontrées
pendant le débat


2 921
en présentiel
dans
34 communes

898
lors
des ateliers
en ligne


622
élèves rencontrés
par la CPDP
dans les écoles et lycées
tout le long du littoral

13
événements locaux
avec les partenaires
associatifs

Recueillir les avis


2 164 avis
et contributions
reçus


1 188 reçus
via les outils
numériques


958 recueillis
lors des événements
en présentiel


904
à l'outil
"J'entre dans
le débat"


237
avis
sur la
plateforme
participative


47
cahiers
d'acteurs
et avis


+ de 4 000
commentaires
postés
sur les réseaux
sociaux du débat


579 avis,
questions
ou commentaires
sur la plateforme
participative

Les grandes questions du débat

Huit grandes thématiques ressortent de ce débat et structurent le compte rendu. Chacune a fait l'objet d'un ou plusieurs ateliers spécifiques, pour en explorer les controverses. Elles ont été nourries par les échanges avec le public sur le terrain, en ligne et sur les réseaux sociaux.

Quelle énergie voulons-nous pour demain ?

Évolution de nos consommations, décarbonation du mix énergétique, planification à long terme, performance technique et environnementale de l'éolien marin, etc. Les publics ont interrogé la politique énergétique sous tous les angles. Sans prendre toujours pour argent comptant les arguments des porteurs de projet, et en attente de réponses claires de leur part.

La Méditerranée, l'Éolien et la Biodiversité

Urgence climatique, « zéro perte de biodiversité », les deux objectifs sont-ils conciliables ? Quels sont l'état et l'évolution de la biodiversité en Méditerranée ? Le manque de connaissances interroge le calendrier du projet. Si les avis convergent sur la nécessité de la transition énergétique, des voix se font entendre pour hiérarchiser différemment les priorités. Certaines préconisent d'attendre les retours d'expérience des fermes éoliennes pilotes (qui devraient être installées en 2023) et la réalisation des études environnementales en cours, avant de lancer les parcs commerciaux.

Cohabitation des usages

L'arrivée possible de l'éolien dans le paysage et le milieu marin marquerait un tournant dans le rapport à l'espace maritime. En mer, où toutes les activités sont en mouvement, des parcs éoliens changeraient considérablement les façons de penser et d'organiser les usages. Des acteurs les envisagent comme « une contrainte de plus en mer », d'autres y voient l'opportunité de faire évoluer ensemble tous les usages pour atteindre un meilleur état environnemental du milieu marin.

Au Grand Large

La distance à la côte a été centrale dans le débat, amenant certains publics à poser la question : pourquoi ne pas installer les parcs au-delà du plateau continental, bien plus loin que ce qui est envisagé aujourd'hui ? Au cours du débat, cette hypothèse a été approfondie, à travers sa faisabilité technique et économique, ainsi que ses effets sur le paysage, le tourisme, l'environnement, et les usages existants.



..... Entendu et lu
pendant le débat

« Quel est le bilan, le gain, en intégrant étude, prototype, industrialisation, construction, démontage en fin de vie et recyclage ? »

Outil en ligne, J'entre dans le débat

« Je suis pour les éoliennes à fond ! Il faut une alternative au nucléaire et au charbon. Ce n'est peut-être pas parfait, mais c'est mieux que le nucléaire. »

Débat mobile, Mèze

« Après avoir industrialisé la terre, on va industrialiser la mer. Ça me gêne. »

Débat mobile, Marseille



Concilier priorités nationales et intérêt local

Avec l'éolien en Méditerranée, porteurs de projet, Régions et acteurs économiques locaux voient des opportunités de développement pour les territoires. Le débat a interrogé la solidité des chiffres projetés, les conditions de mise en œuvre et les réelles opportunités de valorisation pour le territoire.

Maîtrise publique et gouvernance

Le débat aura fait remonter un certain nombre d'inquiétudes : la maîtrise publique du projet sera-t-elle assurée, et jusqu'où ? Suffira-t-elle à garantir une juste redistribution des profits au bénéfice des territoires ? Quelle gouvernance pour assurer une réelle transparence ? Au nom d'une « citoyenneté énergétique » revendiquée, des propositions fortes ont émergé, notamment la participation financière des citoyens et des collectivités au projet, et dans sa gouvernance.

Recommandations pour un cahier des charges

Un atelier dédié a permis de clarifier le cadre réglementaire et juridique de ce type d'appel d'offres pour la construction de parcs éoliens en mer. Les participants ont produit collectivement des éléments à intégrer à un cahier des charges. La participation du public à la rédaction de celui-ci a été demandée.

Réfléchir à la localisation d'éventuels parcs éoliens

La localisation des parcs a été abordée tout au long du débat, et, plus spécifiquement, lors de trois ateliers cartographiques organisés en octobre, à Arles, Sète et Perpignan. À l'issue de l'exercice, si aucune zone préférentielle n'a été constatée, sept zones potentielles ont été identifiées par le public sans que les limites en soient très précises à ce stade. Elles présentent des degrés comparables d'adhésion et de rejet. Elles pourraient servir de base à une réflexion partagée et faire l'objet d'études plus approfondies.



..... *Entendu et lu pendant le débat*

« Les éoliennes flottantes, parfait. Ça ne consomme pas de terrain, d'espaces de logement, d'espaces agricoles. Utiliser l'énergie du vent, c'est tout bon. »

Débat mobile, Montpellier

« La question, c'est le sens mais aussi le coût, on est tous des contribuables et à un moment donné, on a peut-être aussi envie de savoir le devenir de nos contributions. »

Marche publique, Fos-sur-Mer

« Je ne suis pas contre les éoliennes, mais ce qui me dérange c'est que le choix des zones est toujours fait en fonction de ce qui coûte le moins cher à l'exploitant et pas là où ça dérange le moins. »

Débat mobile, Argelès-sur-Mer

Quels enseignements ?

Outre la forte participation du public et l'intérêt avéré pour ce projet, la commission particulière retient plusieurs enseignements de ces quatre mois de débat.

Deux sujets semblent faire consensus. Tout d'abord la nécessité d'agir rapidement contre le changement climatique tout en protégeant l'environnement et la biodiversité. Ensuite l'attente forte d'une politique énergétique durable dans laquelle la sobriété et l'efficacité énergétique prendraient toute leur place. Elles devraient être le socle du projet éolien en Méditerranée, s'il est amené à se développer. Sur le projet éolien marin en général, trois oppositions de principe se sont fait entendre : celle qui conteste sa qualité d'énergie « vertueuse », celle qui considère que la mer doit rester un espace de liberté avec un horizon vierge à préserver, et enfin celle d'une partie des pêcheurs pour qui l'implantation d'un parc éolien est synonyme de privation d'activité et de ressources.

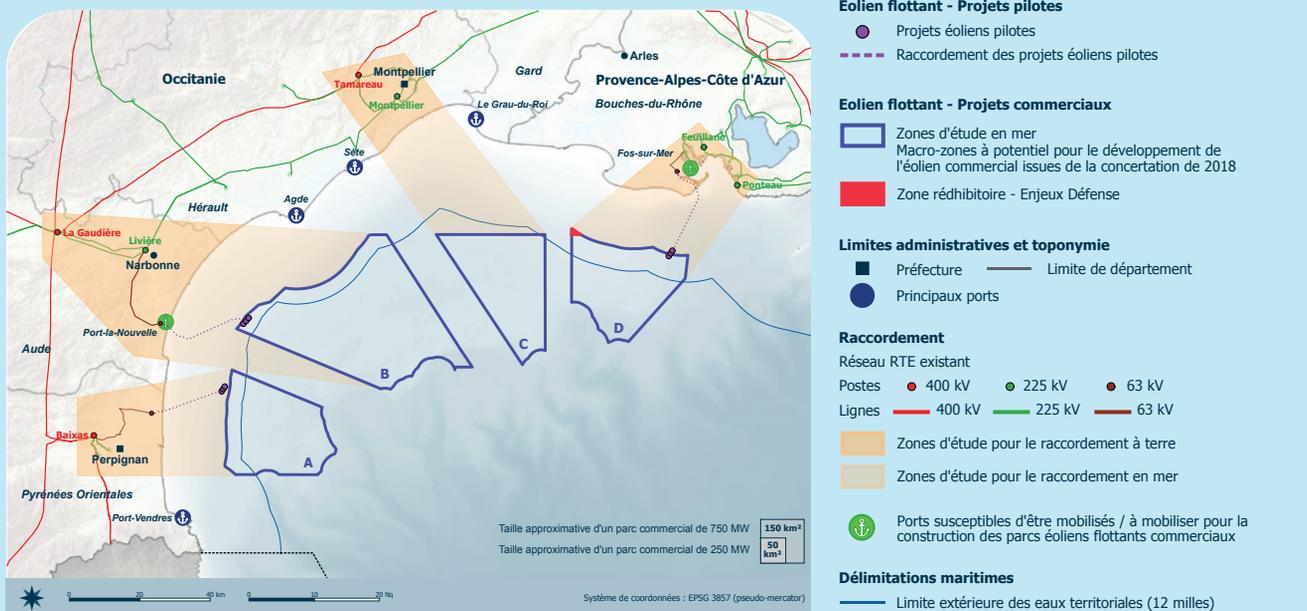
Pour autant, le débat ne se conclut pas par un rejet des éoliennes flottantes en Méditerranée. Au

contraire, de nombreux participants se disent prêts à les envisager, parfois avec enthousiasme, mais souvent sous certaines conditions. Par exemple en les éloignant au maximum de la côte, éventuellement au-delà des canyons, en maîtrisant les coûts pour le contribuable et le consommateur, en limitant leur taille et donc leur visibilité, en ouvrant le capital à une participation financière des citoyens, ou encore en exigeant l'accord préalable des pêcheurs.

Deux conditions de faisabilité ont émergé plus fortement dans ce débat. La première est le besoin de connaître l'objectif global de production. Ouvrir le golfe du Lion à l'éolien serait une décision de long terme dont le public souhaite pouvoir mesurer l'ampleur. La seconde est la protection de la biodiversité, dans une Méditerranée déjà fortement fragilisée. Pour cela, il a été demandé avec insistance de revenir au calendrier initialement prévu par l'État, à savoir construire d'abord les fermes pilotes et mener les programmes de recherche scientifique *ad hoc*, pour prendre la meilleure décision à l'issue de ces travaux.

Zone d'étude du projet pour les parcs éoliens et leur raccordement

Réalisation : Cerema
Juin 2021



Sources : Ministère de la transition écologique - Ministère de la Mer / Macro-zones : DIRM Méditerranée / Réseaux : RTE
Limites administratives : IGN / Délimitations maritimes : Shom / Fonds bathymétrique : EMODnet



RECOMMANDATIONS

Sur chaque thématique du débat, la commission a consigné les interrogations et propositions du public nécessitant des réponses approfondies, et a formulé vingt-neuf recommandations précises.

L'ensemble de ces demandes fera l'objet d'un suivi de la part de la CNDP qui appréciera la qualité et la précision des réponses des porteurs de projet.

Le tableau de ces propositions et recommandations est disponible sur le site du débat EOS (P. 104). Il a été transmis à l'État afin qu'il puisse y renseigner ses réponses et donner ainsi à voir aux publics, le plus clairement possible, la manière dont il entend prendre en compte les enseignements du débat. Par ailleurs, la CNDP rendra un avis sur la qualité de ces réponses (degré de précision, caractère opérationnel, etc.).

/ Quelle participation du public si le projet se poursuit ?

À compter de la publication du compte rendu du débat, le 31 décembre 2021, les porteurs de projet disposent de trois mois pour rendre publique leur décision et répondre aux recommandations de la commission.

Si l'État décide de poursuivre le projet, la participation du public devra se poursuivre. La CNDP nommera un ou plusieurs garants de la concertation pour cette nouvelle étape. Le rôle du garant est de veiller à ce que les recommandations de la CNDP sur les modalités de la concertation soient suivies d'effet et d'en rendre compte à la CNDP et au public. Il sera l'interlocuteur privilégié sur le terrain.

Afin que la participation du public se poursuive de manière effective, y compris au sein de la gouvernance du projet, la commission recommande notamment :

- ▶ De créer un comité citoyen de rédaction du cahier des charges en coordination avec le porteur de projet et les industriels, incluant les usagers de la mer, les collectivités, les associations environnementales et le grand public.
- ▶ D'associer les collectivités locales et le public à toutes les étapes de choix sur le projet, et élaborer avec eux un cadre permettant leur participation financière et leur implication dans la gouvernance des projets.

/ ABéCéDaire

Ou comment les mots racontent le débat EOS...

A comme

A **Attendre**, attendre le retour d'expérience, attendre d'en savoir plus sur ce milieu marin si mystérieux, a-t-on le temps d'attendre ? Attendre que nous en sachions plus sur l'**Avifaune**, sur l'Analyse du Cycle de Vie (**ACV**) de ces nouveaux monstres marins qui vont produire de l'électricité avec le vent. A comme **Avis**, le vôtre, un avis argumenté échangé, un avis unique, c'est ça le débat public, aller chercher votre Avis pour faire sens commun dans la diversité. **Acceptabilité**, est-ce qu'on va s'y habituer, nous, à les voir, et le milieu marin et ses hôtes, va-t-il les accepter aussi comme un nouvel intrus ? Devons-nous accepter ou souhaiter ? **Abysses**, mot un peu étrange, lieu qu'on ne connaît pas, trop profond, l'inconnu, faut-il aller vers les abysses et leurs habitants ?

B comme

B **Bord de mer**, pour un enfant c'est l'entre-deux un peu magique du temps des vacances avec une époussette ou un seau : sable ou rocher, algues ou coquillage, pour le bord de mer « naturel » mais le bord de mer c'est aussi le **Béton** qui dessine artificiellement les ports, industriels, de pêche ou de plaisance, plus de vie **Benthique**, jamais plus, contre le béton des quais. Mais verra-t-on les éoliennes à partir du bord de mer ? Est-ce la

bonne question ? Peut-on aussi parler de **Beauté** des éoliennes ? On parle de beauté aussi pour les usines, ce qui est sûr c'est que l'on parle beaucoup de **Biodiversité** à préserver au fond, dans la colonne d'eau, dans l'air et sur les littoraux, le **Binôme** solidaire et non négociable du Climat, pour habiter durablement le globe terrestre avec le monde du vivant, mais la biodiversité souffre aussi du changement climatique. Si on parlait du fond de l'eau, de la **Bathymétrie**, riche de formes connues à terre : une plaine accolée à des montagnes et des vallées profondes, un paysage inversé en quelque sorte, mais aussi du **Bruit** en mer, des vibrations, les animaux marins, cétacés et autres s'expriment, se cherchent, se nourrissent, se reproduisent grâce aux sons qu'ils entendent et qu'ils émettent.

C comme

C **Changement Climatique**, c'est la question principale de ce débat ; à cause de lui on devrait décarboner notre énergie vite, en mixant plusieurs types d'énergies (éolien à terre et en mer / solaire / hydraulique / nucléaire) pour produire de l'électricité, vraiment moins polluante ? Et la place du **Citoyen** ? Donner son avis dans ce débat public animé par la **CPDP**, apprendre la **Complexité** du sujet, être littéralement dépassé par l'ampleur du projet hors norme, être partagé, entre vitesse et précipitation, se poser les bonnes questions, celles qui sont proches comme le **Changement** de nos pratiques de **Consommation**, ...

Retrouvez la suite de l'abécédaire à la page 114 du compte-rendu.



Retrouvez l'intégralité du compte-rendu EOS avec ce QR code ou sur le site du débat.

www.eos.debatpublic.fr

✉ contact@debatpublic.fr



LA commission nationale du débat public CNDP

MA PAROLE A DU POUVOIR